

DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FESSENHEIM

Séance du 9 novembre 2023

Sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- ☞ **de nommer** M. Philippe FICTOR, DST, aux fonctions de secrétaire de séance du conseil municipal ;
- ☞ **d'approuver** le compte-rendu de la séance du 5 octobre 2023 ;
- ☞ **d'approuver** les termes de l'avenant de prolongation du contrat d'un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions d'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments, suite à un accroissement temporaire d'activité au service technique pour la période du 1^{er} décembre 2023 au 31 janvier 2024 ;
- ☞ **de céder** le lot n° 208 d'une contenance de 53 m² à Mme Clémence DEPARIS au prix de 172 000 € ;
- ☞ **de revenir** à un tarif de location des salles du pôle médical à 12 € TTC mensuel par m², hors charges, y compris celles afférentes à la copropriété et donc d'annuler la délibération du 9 février 2023 – point n° 7 ;
- ☞ **d'approuver** les termes de la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrages ci-annexée entre HHA et la commune de Fessenheim ;
- ☞ **d'approuver** les termes de la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrages ci-annexée entre le SIAEP BFN et la commune de Fessenheim ;
- ☞ **d'approuver** les termes de la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrages ci-annexée entre la CCARB et la commune de Fessenheim ;
- ☞ **d'approuver** l'avenant n° 1 au contrat de DSP relatif à la gestion d'un accueil périscolaire, de loisirs sans hébergement et de gestion d'un service de restauration pour la commune de Fessenheim ayant pour objet l'insertion d'une clause dite « d'égalité, de laïcité et de neutralité » ;
- ☞ **d'émettre** un avis favorable à la procédure de démantèlement du CNPE ;
- ☞ **de confirmer** sa participation à la tournée des Pères Noël à moto 2023 ;
- ☞ **d'accorder** une subvention complémentaire d'un montant de 500 € à l'association OCCE pour le lancement d'une médiation animale par le chien au sein de la classe ULIS de l'école primaire Rhin – Arc-en-ciel.

Date de publication sur le site Internet de la commune : 14 novembre 2023

Le compte-rendu intégral peut être consulté en mairie ou sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante www.fessenheim.fr, après son approbation.